



Extrait des Délibérations du Conseil Municipal du 27 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars, à *vingt heures*, le Conseil Municipal de la commune de DONGES s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la mairie de DONGES, après convocation légale en date du dix-neuf mars deux mille vingt-cinq, sous la présidence de Monsieur François CHENEAU, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Etaient présents : 21

Messieurs CHENEAU François – SIMON Daniel – Messieurs ROULET Jean-Paul —
Madame PIRAUD Monique – Monsieur LETILLY Tony – Mesdames BOSSE-PERUS
Viviane – GUINARD Chantal – OLIVEIRA Angélique – Monsieur DUVAL Cédric –
Mesdames ROYER Carine – MINGOT Aurélie – Monsieur GIRARDEAU Alain –
Madame MARTIENNE Alice – Messieurs OUISSE Laurent – DELALANDE Mikaël –
Madame MISIN Christine – Monsieur PABOIS Alain – Madame DAVID Joséphine –
Messieurs PERRIN Yvonnick – BAUDICHAUD Ghislain.

Etaient excusés avec pouvoirs : 8

Madame LECAMP Yveline (procuration à Monsieur SIMON Daniel)
Monsieur RIAUD Didier (procuration à Madame PIRAUD Monique)
Madame PICOT Marie-Andrée (procuration à Monsieur CHENEAU François)
Madame ROQUET Christelle (procuration à Madame MARTIENNE Alice)
Monsieur FROCRAIN Frédéric (procuration à Madame OLIVEIRA Angélique)
Monsieur GAUDIN Nicolas (procuration à Monsieur GIRARDEAU Alain)
Madame BRICHE Pascaline (procuration à Monsieur ROULET Jean-Paul)
Monsieur MIAULT Vincent (procuration à Madame DAVID Joséphine)

Etait excusée : 1

Madame PIED Magalie.

Secrétaire de séance : Monsieur GIRARDEAU Alain.

DELIBERATION N° 2 BUDGET GENERAL - BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2025 (M57)

DELIBERATION N° 2

BUDGET GENERAL - BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2025 (M57)

Rapporteur : Madame GUINARD Chantal

Exposé

Par délibération n°6 du 22 juin 2023, le Conseil Municipal a adopté le référentiel budgétaire et comptable M 57 à compter du 1^{er} janvier 2024, au titre de son Budget Principal.

Dans ce cadre, conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, il est proposé d'autoriser le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de Chapitre à Chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel (Chapitre 012), dans la limite de 7,5 % en fonctionnement et 7,5 % en investissement.

Le budget primitif 2025 est élaboré avec la reprise anticipée des résultats de 2024.

Le projet de BP 2025 du Budget Général totalise **19 890 134 €** et s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de **13 365 154 € en fonctionnement** et à hauteur de **6 524 980 € en investissement**.

Ce projet de Budget Primitif est construit sur la base des orientations budgétaires débattues au cours de la réunion de l'assemblée communale du 27 février dernier.

Par section et type de mouvements (réels et ordre), le budget primitif du budget général se décompose de la façon suivante pour l'exercice 2025 :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Mouvements réels	10 773 586,91 €	12 099 531,21 €	5 179 038,09 €	3 833 412,91 €
Mouvements d'ordre	2 591 567,09 €	102 000,00 €	102 000,00 €	2 691 567,09 €
Reprise anticipée du résultat 2023		1 163 622,79 €		
solde d'exécution anticipé			1 143 941,91 €	
TOTAL	13 365 154,00 €	13 365 154,00 €	6 524 980,00 €	6 524 980,00 €

Le rapport de présentation du Budget Général de la ville de Donges pour l'exercice 2025 est joint à la présente délibération (annexe 1).

L'affectation du résultat issue du compte administratif provisoire 2024 et les extraits du compte de gestion 2024 relatifs aux résultats d'exécution du budget principal sont joints en annexe (annexe 2 et 2bis).

Proposition

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le Budget Primitif 2025 du Budget Général tel que présenté en annexe.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à en délibérer.

Décision

Après délibération, le Conseil Municipal, par :

21 POUR

Et

7 ABSTENTIONS

(Madame Christine MISIN, Messieurs Mikaël DELALANDE, , Alain PABOIS, , Yvonnick PERRIN, Ghislain BAUDICHAUD, Madame Joséphine DAVID et Monsieur Vincent MIAULT)

➡ **APPROUVE** le Budget Primitif du Budget Général 2025 tel que présenté en annexe.

➡ **PROPOSE**, avant le vote du compte administratif de 2024, la reprise anticipée des résultats de 2023 telle qu'indiquée dans le tableau en annexes n°2 et 2 bis.

➡ **AUTORISE** le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de Chapitre à Chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel (Chapitre 012), dans la limite de 7,5 % en fonctionnement et 7,5 % en investissement.

Pour extrait conforme,
Donges, le 03 avril 2025

Le Maire :
François CHENEAU



Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le 08/04/2025



ID : 044-214400525-20250403-DELIB227032025-DE

Annexe N°1

DELIB : 2 – BUDGET GENERAL : BUDGET PRIMITIF 2024 (M 57)

Exposé

Le budget primitif 2025 est élaboré avec la reprise anticipée des résultats de 2024 avant le vote du Compte Administratif (annexes n° 2 et 2 bis).

Le projet de BP 2025 du Budget Général totalise **19 890 134 €** et s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de **13 365 154 € en fonctionnement** et à hauteur de **6 524 980 € en investissement**.

Ce projet de Budget Primitif est construit sur la base des orientations budgétaires débattues au cours de la réunion de l'assemblée communale du 27 février dernier, avec, notamment la consigne donnée aux services de maintenir au maximum leurs dépenses de fonctionnement. De même, le budget des subventions versées aux associations est équivalent à celui de 2024.

Dans un contexte de situation financière bien améliorée mais qui reste fragile, la stratégie financière pour 2024 consiste à nouveau à poursuivre les efforts réalisés en matière de maîtrise des dépenses courantes et de maîtrise de la masse salariale, de façon à pouvoir financer les investissements nécessaires à l'amélioration du cadre, la rénovation du patrimoine communal (voirie et bâti) et l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments de la Ville.



1 SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 13 365 154 €

Soit +1,97 % de BP 2025 à BP 2024.

DEPENSES REELLES : 10 773 586 €

Soit +1,39 % par rapport au BP 2024.

• **Chapitre 011 : Charges à caractère général : 2 487 550 €**

Etaient inscrits 2 550 034 € au BP 2024, soit -2,45 %.

Il est à noter que le budget tient compte :

- De la légère baisse annoncée du coût de l'énergie. Un crédit de 480 K€ est prévu aux postes d'énergie/chauffage urbain.
- De 29 582 € prévus au titre des fournitures de scolaires, de 28 500 € pour les transports scolaires et périscolaires, de 6035 € au titre des formations BFA et BAFD, de 18 800 € au titre du PEAC et 19 500 € au titre des activités évenementielles organisées pour la jeunesse, des activités jeunesse et de 454 050 € au titre de l'alimentation (article 6042) pour les scolaires et enfants en péri et extra-scolaire.
- De l'externalisation de l'entretien des salles omnisports : 73 300 € prévus à l'article 6283 contre 81 300 € au BP 2024 (budget surestimé en 2024).
- De l'achat des matériaux dans le cadre des travaux réalisés en régie par les services bâtiments et espaces verts – voirie : 99 500 € à l'article 60628 pour des travaux de bâtiment et 13 000 € pour des travaux d'espaces verts € (éco-pâturage et plantations de nouveaux espaces).

- Du coût de la programmation culturelle de 40 750 € (spectacles et accueil des artistes) et de l'externalisation de la prestation de programmation de spectacles pour 21 450 €. Le budget de l'Espace Renaissance passe ainsi de 67 725 € à 90 800 € (+ 34 %). En contrepartie la ville économise X € au chapitre 012.

▪ **Chapitre 012 : charges de personnel : 6 696 501 € : maintien par rapport à 2024**
 6 689 750 € ont été inscrits au BP 2024, soit +0,1 %.

Comme évoqué lors de la présentation du ROB, l'évolution de ce budget résulte :

- o d'éléments récurrents comme le Glissement Vieillesse Technicité, les avancements de grade et promotions internes, les augmentations individuelles de régime indemnitaire et le complément indemnitaire annuel,
- o de l'effet de l'augmentation du SMIC au 1^{er} novembre 2024,
- o de la participation de l'employeur à la prévoyance santé (obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2025 malgré l'absence de textes définitifs) pour l'ensemble des agents répondant aux critères d'éligibilité,
- o de l'augmentation du taux de cotisation à la CNRACL : Le passage d'un taux de participation employeur de 31,65% à 35,65% aura un coût de 117 000 € pour la commune.

o une politique de baisse de la masse salariale qui permet un maintien de la masse salariale en 2025 :

- Externalisation de la programmation des spectacles,
- Non remplacement du plombier qui a quitté son poste en août 2024 et externalisation de la prestation,
- Non remplacement de deux agents du service verts – voirie (un départ à la retraite et une demande de disponibilité) et mutation d'un agent du service espaces verts au service accueil en remplacement de la personne partie à la retraite → Externalisation de prestations d'entretien des espaces verts.
- Remplacement de la directrice des finances au 1^{er} juillet (poste de catégorie A).

Le décret relatif à la réduction de 10% du traitement des fonctionnaires versé en cas de congés de maladie ordinaire applicable à compter du 1^{er} mars 2025 (y compris pour les contractuels), devrait avoir pour effet une légère baisse de la masse salariale.

▪ **Chapitre 014 : Atténuations de produits : 377 300 €**
 266 400 € étaient inscrits au BP 2024, soit +41,63 %

Les atténuations de produits (014) comprennent le prélèvement Loi SRU et le FPIC :

*Prélèvement article 55 de la Loi SRU : Une pénalité d'un montant de 115 000 € est prévue pour 2025 (63 322 € en 2024),

*Le prélèvement pour 2025 au titre du Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) serait proche du réalisé de 2024 (197 426 €) à hauteur de 200 000 €.

▪ **Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante : 883 112 €**
 821 217 € étaient inscrits au BP 2024, soit +7,54 %

- o Les subventions aux associations sportives et autres : 138 000 € + 6 000 € (ex. exceptionnelles), soit 141 920 € inscrits contre 141 920 € budgétés en 2024

- Le crédit maximum prévu au titre de la **subvention à l'OSCD** est celui de 2024, soit 146 667 € (montants qui devront être justifiés par le projet de l'OSCD non reçu à ce jour);
- La **subvention de fonctionnement du CCAS** : 170 000 € inscrits (BP 2024 : 188 500 € / BP 2023 : 168 000 €). Cette baisse s'explique par la baisse du coût de la masse salariale du CCAS, les 2 agents nouvellement embauchés étant moins expérimentés que leurs prédécesseurs.

▪ **Chapitre 66 : Charges financières : 255 160 €**
 240 000 € étaient inscrits au BP 2024, soit +6,32 %.

Avec un encours de 6 063 974 € au 1^{er} janvier 2025, la collectivité prévoit un emprunt de 950 000 € pour réaliser ses investissements.
 Le capital restant dû sera en fin d'année 2024 de 6 569 430 €.

▪ **Chapitre 67 : Charges spécifiques : 964 €.**

▪ **Chapitre 68 : Dotations aux provisions : 73 000 €**
 59 000 € étaient inscrits au BP 2024, soit +23,73 %.

Trois types de provisions sont proposées : (cf. annexe IV B3.1 de la maquette budgétaire)

1. Pour risques & charges (contentieux) : 8 000 € ;
2. Pour dépréciation des actifs circulants : (créances douteuses) : 5 000 € ;
3. Pour risques et charges financiers : 60 000 € au titre des deux emprunts structurés.

▪ **Chapitre 022 : dépenses imprévues : 0 €.**

Compte-tenu de la fongibilité des crédits en M57, il est proposé de ne plus inscrire de dépenses imprévues (article L. 5217-10-6 du CGCT : virements de crédits de paiement autorisés de Chapitre à Chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel (Chapitre 012), dans la limite de 7,5 % en fonctionnement).

• **DEPENSES D'ORDRE : 2 591 567,09 €**

Dont :

- ⇒ 562 000 € d'amortissements au Chapitre 042 (des biens acquis jusqu'au 31/12/2024 et des biens acquis à compter du 01/01/2025 au *prorata temporis*) ;
- ⇒ 2 029 567,09 € d'autofinancement complémentaire prévisionnel au Chapitre 023.



RECETTES : 13 365 154 €

• **RECETTES REELLES : 12 099 531 €**

▪ **Chapitre 013 : Atténuations de charges : 71 000 €**
 64 800 € ont été inscrits au BP 2024, soit +9,57 %.

Il enregistre le reversement des indemnités journalières par la compagnie d'assurance et la sécurité sociale concernant les agents en arrêt maladie. Leur nombre se maintient par rapport à 2024.

▪ **Chapitre 70 : Produits des services : 807 690 €**
 757 670 € étaient inscrits au BP 2024, soit +6,60 %.

- Article 7067 : 462 000 € au BP 2025 (489 000 € au BP 2023 contre 454 000 € au BP 2024) ; s'agissant des recettes liées à la restauration scolaire, la participation de l'Etat au titre de la tarification solidaire se trouve à l'article 74718 « autres participations Etat » (105 000 € en 2025 ; 115 000 € en 2024).

L'article 70848 enregistre le reversement par l'OSCD au titre de la mise à disposition d'un agent par la commune (96 190 € : oubli de facturer en 2024 l'agent mis à disposition par la Ville).

Les chapitre 73 et 731 totalisent 8 497 533 € (+3,33% par rapport à 2024 : 8 223 441 €)

- **Chapitre 73 : Impôts et taxes (sauf le 731) : 4 993 820 €**
4 998 620 € étaient inscrits au BP 2024.

Il intègre :

- Les reversements par Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE : Attribution de Compensation pour 3 552 000 € ;
- Le FNGIR pour 81 200 €.

- **Chapitre 731 : Fiscalité locale : 3 503 713 €**
3 224 821 € étaient inscrits au BP 2024

- **Chapitre 74 : Dotations & participations : 2 655 329 €**
2 550 454,89 € étaient inscrits au BP 2024, soit +4,11 %.

La Dotation de Solidarité Rurale est estimée à 120 000 € conformément au ROB 2025 (article 741121).

Le FCTVA est prévu à hauteur de 5 000 € à l'article 744, basé sur les dépenses réalisées en fonctionnement en 2024 (entretien de voirie, réseaux et bâtiments publics).

La DCRTP (Dotation de Compensation de la Réforme de la TP) nous a été notifiée pour un montant de 33 605 €. Malheureusement, au regard de la loi de finances 2025, il semblerait que nous ne la percevions pas du tout.

L'allocation compensatrice d'exonération de Taxe Foncière Bâtie au titre des « locaux industriels » est estimée à 1 863 906 € contre 1 733 595 € inscrits au BP 2024.

268 605 € seront perçus au titre des aides CAF et autres participations sur le budget des affaires scolaires, 307 920 € sur le budget du multi-accueil (CAF et CTG) et 83 350 € pour le relais petite enfance.

- **Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante : 67 974 €**
69 695 € étaient inscrits au BP 2024, soit - 2,47 %.

Il est à noter que le produit des locations de salles est en baisse, passant de 33 500 € au BP 2024 à 26 700 € car la salle des Guifettes ne pourra pas être mise en location de juillet à décembre compte tenu des travaux à la restauration scolaire Souchais.

- **Chapitre 76 : Produits financiers : 5 €**

- **Le Chapitre 77 : Produits exceptionnels est intégré dans le Chapitre 75 en M 57.**

- **RECETTES D'ORDRE : 102 000 €**

- **Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections :**

- **Article 722 : 102 000 €**

Il s'agit de la valorisation des travaux en régie d'aménagement de bâtiments, majorés des charges de personnel (contrepartie en dépenses d'ordre d'investissement, Chapitre 040).

• **AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT :**
2 489 567,09 € :

- ☞ 562 000 € d'amortissements au Chapitre 042 ;
 - ☞ 2 029 567,09 € de virement à la section d'investissement au Chapitre 023 ;
 - ☞ Moins 102 000 € de transfert de recettes de fonctionnement : Chapitre 042, en dépenses d'ordre d'investissement correspondant, à hauteur de 102 000 € aux travaux en régie.
- L'objectif d'assurer la couverture du remboursement du capital de la dette (1 058 850 €) par les ressources propres, et prioritairement l'autofinancement, est donc atteint.

• **REPRISE ANTICIPEE DU RESULTAT ANTERIEUR REPORTE :** **1 163 622,79 €.**

2 SECTION D'INVESTISSEMENT

 DEPENSES : 6 524 980 €

Contre 5 209 701 € au BP 2024, soit +25,25 % de BP 2025 à BP 2024.

- **DEPENSES REELLES : 5 179 038,09 € dont 3 886 720,09 € en propositions nouvelles et 1 292 318 € de restes à réaliser de 2024**

Dont :

- I. **EQUIPEMENT : 2 827 870,09 €** (propositions nouvelles hors reports de 2 291 642,52 €)
- II. **FINANCIERES : 1 058 850 €.**

Répartition :

I. **EQUIPEMENT : 2 827 870,09 €**

• **Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles : 137 472 €**

-  2 576 € de frais d'études (pour le service communication) ;
-  9 000 € de frais d'études d'impact dans le cadre de la mise en œuvre de caméras piétons
-  35 000 € de frais d'études d'effacement de réseaux (Rue de Gramont) par TE 44
-  90 896 € affectés aux licences et logiciels informatiques.

• **Chapitre 21 : Immobilisations corporelles : 2 690 398,09 €**

Comme évoqué lors de de la présentation du ROB, la commune prévoit un budget de **2 690 398,09 €** d'investissements inscrits en crédits nouveaux et **1 292 318€** inscrits en RAR (restes à réaliser) dont les travaux de mise en œuvre d'une géothermie pour la ville (coût des travaux : 275 000 €) et des travaux de voirie (230 334 €) .

Les principaux projets de l'année résident dans :

- la rénovation énergétique des gymnases (245 000 € / septembre-octobre 2025),
- la mise en œuvre d'un sol coulé au niveau de la salle Loire (135 000 € / juillet-août 2025),
- la mise en conformité du restaurant scolaire de La Souchais (523 000 € € juillet-décembre 2025),
- l'aménagement de la place Armand Morvan (150 000 € / octobre 2025),
- la rénovation des voiries à Er suite aux travaux d'assainissement (160 000 € / mars 2025)

- et la rénovation de l'éclairage public de la place Armand Morvan (275 000 € / septembre 2025).

Le détail des dépenses d'investissement est joint en fin de document.

II. FINANCIERES : 1 058 850 €

- **Chapitre 16 : Remboursement d'emprunts : 1 05 850 €** au titre du remboursement en capital des emprunts en cours.
- **Chapitre 27 : Autres immobilisations financières : 0 €**
- **Chapitre 020 : Dépenses imprévues : 0 €.**

Compte-tenu de la fongibilité des crédits en M57, il est proposé de ne plus inscrire de dépenses imprévues (article L. 5217-10-6 du CGCT : virements de crédits de paiement autorisés de Chapitre à Chapitre, dans la limite de 7,5 % en investissement).

- **DEPENSES D'ORDRE (TRANSFERT ENTRE SECTIONS) : 202 000 €**

- **Chapitre 040 : article 21318 : 102 000 €**

Il s'agit de la contrepartie de la valorisation des travaux en régie d'aménagement de bâtiments, majorés des charges de personnel (cf. recettes d'ordre de fonctionnement, Chapitre 042).

***Chapitre 041 : 100 000 €**

- **REPRISE ANTICIPEE DU SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE : 1 143 941,91 €.**

RECETTES : 6 524 980 €

Contre 5 098 600 € au BP 2024, soit +25,45 % de BP 2024 à BP 2025.

- **RECETTES REELLES : 3 458 998,11 € dont 374 414,80 € de restes à réaliser de 2024**

Dont :

- I. **EQUIPEMENT : 1 067 000 €** (propositions nouvelles hors reports de 374 414,80 €)

- II. **FINANCIERES : 2 391 998,11 €**

Répartition :

- I. **EQUIPEMENT : 1 067 000 €** (hors reports de 374 414,80 €)

- **Chapitre 13 : subventions d'investissement : 117 000 €**

➤ Les subventions d'équipement :

*attendue du programme FEDER ITI 2021-2027 :

Depuis la présentation du ROB, la CARENE nous a assuré que c'était une recette certaine.

• **Chapitre 16 : emprunts & dettes assimilées : 950 000 €**

Il convient de prévoir un emprunt de 950 000 € pour réaliser nos investissements.

II. FINANCIERES : 2 391 998,11 €

• **Chapitre 10 : dotations, fonds divers et réserves : 329 998,11 €**

- ☞ Il intègre le FCTVA sur les réalisations de 2024, évalué à 229 998,11 €
- ☞ et la Taxe d'aménagement (100 000 €).

☞ L'excédent de fonctionnement prévisionnel capitalisé est inscrit à hauteur de 2 062 000 € à l'article 1068 (reprise anticipée du résultat de 2023).

• **Chapitre 27 : Autres immobilisations financières : 0 €.**

• **Chapitre 024 : Produit des cessions des immobilisations : 0 €.**

Aucune cession immobilière n'est programmée à ce jour

• **RECETTES D'ORDRE : 2 489 567,09 € ou AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (contrepartie des dépenses de fonctionnement)**

• **OPERATIONS PATRIMONIALES : DEPENSES et RECETTES A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT : Chapitre 041 : 100 000 €**

Le chapitre 041 « opérations patrimoniales » enregistre un crédit de 100 000 € égal en dépenses et en recettes : ces écritures d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement ne font pas l'objet de décaissement ou d'encaissement réel. En effet, il s'agit de l'intégration de participation pour voirie et des avances sur travaux versées à TE44 (ex Sydela) sur le compte de travaux correspondant.

Conseil Municipal du 31/03/2025 BP 2025

Section d'investissement BP 2025

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : prévisions 2025				
	SERVICES GESTIONNI AIRES	SYNTHESE DES DEMANDES EN INVESTISSEMENT	BUDGET 2025 : propositions des services	BUDGET 2025 : propositions des élus
2031	POUE	Etude d'impact AIPD pour caméras de vidéoprotection et caméras piétons	9000,00	9000,00
2051	COMM	Nouvelle vidéo présentation de la ville	2576,00	2576,00
2051	DSI	Version 7 ARPEGE	9685,00	9685,00
2051	DSI	Jetons intervention paramétrage ARPEGE	750,00	750,00
2051	DSI	ARPEGE : Hébergement annuel - ESPACE CITOYENS PREMIUM	8000,00	8000,00
2051	DSI	ARPEGE : Hébergement annuel - CONCERTO	7800,00	7800,00
2051	DSI	certificat électronique (3 en prévision)	1700,00	1700,00
2051	DSI	UTOPIA (site de la ville): Hébergement maintenance assistance	1500,00	1500,00
2051	DSI	ADOBE licences Creative Suites STD service communication + prévoir service événementiel	2880,00	2880,00
2051	DSI	Hébergement Carene 2024 (4030,80)+2025 (8200€)	12230,80	12231,00
2051	DSI	SMA NETAGIS : Renouvellement annuel 7 licences parefeu WATCHGUARD	7200,00	7200,00
2051	DSI	SMA NETAGIS : Renouvellement annuel OUTLOOK 365-115 messageries	7000,00	7000,00
2051	DSI	SMA NETAGIS : Renouvellement annuel 4 licences TEAMS	250,00	250,00
2051	DSI	Orange : projet pour le déploiement de l'interconnexion et des liens internet - 1 seule fois	3100,00	3100,00
2051	DSI	Orange : FIREWALL annuel 6 sites (Mairie-Multi-Voie-Enfance-salles des sports)	4300,00	4300,00
2051	DSI	Divers licences	5000,00	5000,00
2051	DSI	FINANCE ACTIVE : DROIT D ACCES LOGICIEL OPTIM PROSPECTIVE ANALYSE FINANCE	13000,00	13000,00
2051	DSI	Licence serveur copieur (fin de contrat juil 2025 KONICA 5055,36€ EN 2021)	6500,00	6500,00
2031	VOIRIE	Etude d'effacement de réseaux Rue de Gramont - 1ère tranche (travaux)	35000,00	35000,00

Cf chapitre 21 à suivre

Conseil Municipal du 31/03/2025 BP 2025

Section d'investissement BP 2025

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : prévisions 2025

	SERVICES GESTION VIES	SYNTHESE DES DEMANDES EN INVESTISSEMENT	BUDGET 2025 : propositions des services	BUDGET 2025 : propositions des élus
2188	POUC	Armement : 3 Pistolets Glock 17 (9mm) + munitions + casques antibruit + étui + set nettoyage + beretta 92 + réserve de 1000 cartouches	4200,00	4200,00
2188	POUC	1 caméra piéton	1000,00	1000,00
21848	POUC	Coffre-fort	8000,00	8000,00
2188	POUC	Tube à sable	1000,00	1000,00
2188	POUC	Gilet Pare-balle	500,00	500,00
2188	ASCOL	Ecole Casanova : 6 tricycles (2-4 ans)	1050,00	1050,00
21841	ASCOL	Ecole Casanova : équipement BCD (tapis / banquettes)	800,00	800,00
2188	ASCOL	Panneaux de jeux école Casanova	3000,00	3000,00
21578	ASCOL	Ecole Casanova : Massicot	450,00	450,00
21841	ASCOL	Ecole Césaire : meuble bas avec portes coulissantes : salle 18	300,00	300,00
21841	ASCOL	Ecole Césaire : 2 armoires fortes pour rangeries PC portables et l'argent récolté lors des priets	2400,00	2400,00
21312	ASCOL	Ecole Césaire : Travaux de mise en œuvre d'un sol amortissant : structure cour rouge (environ 50m2)	6000,00	6000,00
2188	ASCOL	Ecole de la Pommeraye : bac à sable côté maternelle	750,00	750,00
21848	ASCOL	Service enfance : lits superposés pour dortoir *6	1630,00	1630,00
21848	ASCOL	Service jeunesse : coffre fort	1300,00	1300,00
2188	MULTI	Structure motricité et piscine à balles	4800,00	4800,00
21848	MULTI	Lits mousses *6	1231,00	1231,00
21848	ACMD	Matériel ergonomique (reclassement - aménagement ergonomique) - compensation éventuelle FIPH	2000,00	2000,00
2188	BATIM	Eclairage LED phase 2 (on ne trouve plus de lampes) :	22000,00	22000,00
2188	BATIM	remplacement du tapis de scène	3500,00	3500,00
2188	ERCIN	perche de levage (réparation)	5000,00	5000,00
2188	BATIM	Signalétique (Artkose) médiathèque	10000,00	5000,00
2111	SUE	Réserve foncière pour acquisitions terrains	10000,00	10000,00
21838	DSI	RENOUVELLEMENT MATERIEL INFORMATIQUE DIVERS (Ecrans, ordinateurs)	2000,00	2000,00
21838	DSI	Petit Matériel informatique (switches, adaptateur,...)	4000,00	4000,00
2185	DSI	Téléphones portables	1100,00	1100,00
21838	DSI	ordinateur espace renaissance (l'actuel a 12 ans)	2600,00	1600,00
21838	DSI	ordinateur nouveau chargé de mission com et vie associative	3000,00	3000,00
21838	DSI	Renouvellement matériel informatique (Divers demandes inscrites 11750€ + licences windows 10)	25000,00	25000,00
21831	DSI	équipement numérique école A. Césaire-PSI	4730,00	4730,00
21831	DSI	équipement numérique école de la Pommeraye-PSI	4124,00	3124,00
21831	DSI	équipement numérique école Casanova	2000,00	2000,00
21838	DSI	équipement numérique Service enfance jeunesse	1600,00	1600,00
21838	DSI	RPE : nouveau PC	650,00	1600,00
21838	DSI	Matériel vidéo , service communication institutionnelle	2576,00	2576,00

2188	ENTR	Grosses réparations de matériel	4000,00	4000,00
2188	ENTR	Equipement en verre trempé assiettes, coupelles et verres dans les restaurants scolaires	7060,00	7060,00
2188	ENTR	Bacs mobiles de trempage sur les sites de restaurants scolaires	1060,00	1060,00
2188	ENTR	Mobilier et matériel cuisine (restaurants scolaires + service ATSEM)	6630,00	6630,00
2188	ENTR	Sèches mains électriques (salle des Guifettes)	620,00	620,00
2188	ENTR	Renouvellement des aspirateurs pour modernisation du parc	700,00	700,00
2188	ENTR	Lave vaisselle à capot (salle des Guifettes)	8700,00	8700,00
2188	ENTR	Monobrosse, aspirateurs à eau (tous sites) autolaveuse + machine à laver (Casanova)	5450,00	2000,00
2188	ENTR	Remplacement matériel cassé ou obsolète	2000,00	1000,00
21848	ENTR	Matériel et Mobilier de bureau	2000,00	1000,00
21312	BATIM	Travaux de mise en conformité de la restauration Souchais	523000,00	523000,00
21318	BATIM	Travaux de mise en accessibilité ADAP	100000,00	100000,00
21318	BATIM	Bureau d'étude ADAP (Eric Legal + Socotec) : travaux à suivre	15000,00	15000,00
21318	BATIM	Mission analyse amiante bâtiments dans le cadre de l'Ad'Ap : travaux à	2000,00	2000,00
21318	BATIM	Clôture MAM (devis suppl)	701,00	701,00
21534	BATIM	Branchement ENEDIS MAM	5000,00	5000,00
21314	BATIM	Travaux de rénovation de l'accueil et du sas des salles de sport	40000,00	40000,00
21314	BATIM	Salles omnisports : Travaux rénovation énergétique	245000,00	245000,00
21314	BATIM	Réseaux EU salles omnisports	10000,00	10000,00
21314	BATIM	Portes sécurité salles de sport (commission sécurité)	40000,00	40000,00
21351	BATIM	Ballon eau chaude stade	1248,00	1248,00
21314	BATIM	Travaux suite à incendie du stade	1200,00	1200,00
21314	BATIM	Mise en œuvre d'un sol coulé dans les salles de sport	135000,00	135000,00
21314	BATIM	Réalisation d'un mur de soutènement au stade de foot en gabions	34000,00	20000,00
21314	BATIM	Pare-Ballons stade	20000,00	14000,00
21318	BATIM	Etude Monsieur LE GAL / projet secours populaire (travaux à suivre)	7000,00	7000,00
21318	BATIM	Imprévus grosses réparations bâtiments	25000,00	25000,00
21312	BATIM	Acquisition ballon eau chaude - Casanova	31800,00	31800,00
21351	BATIM	Acquisition ballon eau chaude - Atelier VOIRIE	500,00	500,00
21351	BATIM	Fourniture et pose d'un adoucisseur pour l'école Aime Césaire-devis	1243,96	1250,00
21318	BATIM	Cabane pour montons	2000,00	2000,00
2188	BATIM	Plans d'évacuation et d'intervention après trx salle des sports (devis 2	1400,00	1400,00
2188	BATIM	Tableau électrique festivités	5000,00	5000,00
21318	BATIM	Travaux de sécurisation des installations électriques dans le local	1030,34	1031,00
2188	BATIM	Quil au main		
2188	BATIM	Projecteur pour sécurisation entrée périscolaire	608,06	609,00
2188	BATIM	Commande mécanique fenêtres casanova	1505,94	1506,00
21312	BATIM	Travaux de remplacement du SSI-Casanova suite maintenance	8076,05	8077,00
215738	BATIM	Petit outillage - BATIM	15000,00	15000,00
215738	BATIM	Acquisition de lames	1000,00	1000,00
21568	BATIM	Renouvellement extincteurs	2500,00	2500,00
21311	BATIM	Travaux de raccordement à l'alarme pour salle d'armes	1000,00	1000,00
21311	BATIM	Travaux de pose d'une porte blindée pour la salle d'armes	5000,00	5000,00
21351	BATIM	Installation d'une alarme anti-intrusion pour la salle d'armes HdV	1500,00	1500,00
21351	BATIM	Parcours d'orientation Guifettes	4700,00	4700,00

21318	VOIRIE	Imprévus de voirie	23000,00	49039,09
2152	VOIRIE	Panneaux Signaux Girod	1316,00	1316,00
21311	VOIRIE	Aménagement de la Place Armand Morvan	150000,00	150000,00
21351	VOIRIE	Eclairage Place Armand Morvan	275000,00	275000,00
21311	VOIRIE	Etude Place Armand Morvan	28000,00	28000,00
21534	VOIRIE	Eclairage Bois Houla	25000,00	25000,00
21534	VOIRIE	Pose candélabre rue des Clos Galants devis SPIE (24D0239B)	1002,00	1002,00
21538	VOIRIE	Mats vidéo-protection Guiffettes	5055,00	5055,00
21314	VOIRIE	Alimentation caméras Guiffettes	16445,76	16446,00
21314	VOIRIE	PROJECTEURS STADE (24D01245-2389,49€ payé 1335,89€ mauvais)	1528,37	1529,00
2152	VOIRIE	Déplacement de certaines caméras + nouvelles caméras sur la voirie	50000,00	29000,00
2151	VOIRIE	Travaux de sécurisation voirie (Croix d'Er - Priory)	20000,00	25000,00
2151	VOIRIE	Entretien voirie (rénovation voiries) Techniroute	50000,00	50000,00
2151	VOIRIE	Rénovation voirie Rue de la Crêpelais	80000,00	80000,00
2151	VOIRIE	Rénovation voirie Rue du Léon	46000,00	46000,00
2151	VOIRIE	Enrobé Er	160000,00	160000,00
21316	VOIRIE	Cimetière : étude complémentaire (travaux à suivre)	35000,00	6500,00
21568	VOIRIE	Renouvellement poteaux Incendies	12000,00	12000,00
2121	VOIRIE	Acquisition arbres/arbustes/vivaces/couvres-sols (chaque année)	5000,00	5000,00
21351	VOIRIE	Clôtures pour jeux Guiffettes	25000,00	25000,00
215731	VOIRIE	Grosses réparations de début d'année : balayeuse, pelle, ducato, poids lourd	10000,00	10000,00
215738	VOIRIE	Petit outillage de l'atelier voirie /espaces verts	3000,00	3000,00
215738	VOIRIE	Outillage desherbage (machine)	4000,00	4000,00
215738	VOIRIE	Acquisition lames pour robot tondeuse (achat annuel)	900,00	900,00
215731	VOIRIE	Grosses réparations véhicules VOIRIE	27000,00	27000,00
215731	VOIRIE	Grosse réparation KANGOO II -EZ695GL	1048,32	1049,00
215731	VOIRIE	Grosse réparation TRAFIC II - CH574BG	534,36	535,00
2152	VOIRIE	Signalétique jalonnement Rues de Ville	6000,00	2500,00
2152	VOIRIE	Travaux de marquage au sol-jeux Ecoles- JM signalisation-KP (25D00)	14499,00	14499,00
2152	VOIRIE	Panneaux dénomination des voies	6500,00	6500,00
21316	VOIRIE	Colombarium	16000,00	16000,00



COMPTE ADMINISTRATIF PROVISOIRE 2024 DU BUDGET GENERAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES DE L'EXERCICE	10 472 811,93 €
RECETTES DE L'EXERCICE	12 363 900,83 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 891 088,90 €
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	1 334 533,89 €
RESULTAT 2024	3 225 622,79 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES DE L'EXERCICE	2 621 169,59 €
RECETTES DE L'EXERCICE	2 590 598,88 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 30 570,71 €
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	- 1 099 918,48 €
Intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	- 13 452,72 €
RESULTAT 2024 DI 001	- 1 143 941,91 €
RESULTAT DE CLOTURE	2 081 680,88 €
RESTES A REALISER 2024	
DEPENSES	1 292 318,00 €
RECETTES	374 414,80 €
SOLDE DES RESTES A REALISER	- 917 903,20 €
RESULTAT NET D'INVESTISSEMENT	- 2 061 845,11 €
RESULTAT NET DE CLOTURE	1 163 777,68 €
AFFECTATION DU RESULTAT	
MINIMUM A COUVRIR (si déficit)	- 2 061 845,11 €
PROPOSITION D'AFFECTATION RI 1066	2 062 000,00 €
REPORT A NOUVEAU EN FONCTIONNEMENT RF 002	1 163 622,79 €

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le 08/04/2025



ID : 044-214400525-20250403-DELIB227032025-DE

DELIB N°2 - ANNEXE N°2 BIS

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 044113

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC SAINT-NAZAIRE

ETABLISSEMENT : DONGES
 ETAT : 11-1

Résultats budgétaires de l'exercice

25000 - DONGES

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	5 815 401,00	13 539 614,40	19 355 015,40
Titres de recette émis (b)	2 601 507,53	12 545 760,59	15 147 268,12
Réductions de titres (c)	10 908,65	181 859,76	192 768,41
Recettes nettes (d = b - c)	2 590 598,88	12 363 900,83	14 954 499,71
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	5 815 401,00	13 539 614,40	19 355 015,40
Mandats émis (f)	2 625 521,79	10 667 530,07	13 293 051,86
Annulations de mandats (g)	4 352,20	194 718,14	199 070,34
Dépenses nettes (h = f - g)	2 621 169,59	10 472 811,93	13 093 981,52
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		1 891 088,90	1 860 518,19
(h - d) Déficit	30 570,71		

PROJET N°2 - ANNEXE N°2 BIS

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 044113

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC SAINT-NAZAIRE

ETABLISSEMENT : DONGES
ETAT : 11-2

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non
personnalisés

25000 - DONGES

Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement	-1 099 918,48		-30 570,71	-13 452,72	-1 143 941,91
Fonctionnement	2 785 533,89	1 451 000,00	1 891 088,90		3 225 622,79
TOTAL I	1 685 615,41	1 451 000,00	1 860 518,19	-13 452,72	2 081 680,88
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	1 685 615,41	1 451 000,00	1 860 518,19	-13 452,72	2 081 680,88